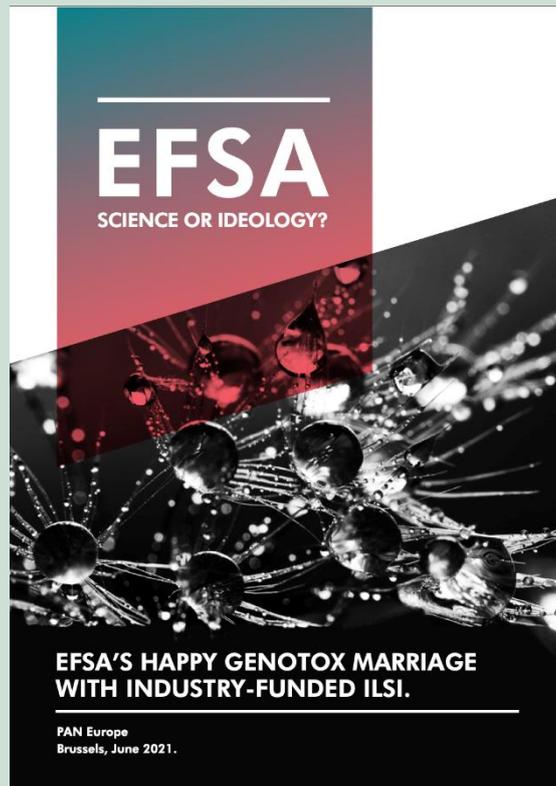




## Bulletin d'information sur les pesticides N°4 - Juillet 2021

### Activités associatives



### **Nouveau rapport accablant de PAN Europe sur les manquements de l'EFSA en matière de régulation des pesticides !**

Le jour de la sécurité alimentaire (7 juin 2021), notre partenaire [PAN-EU](#) a publié son dernier rapport [EFSA: Science or Ideology](#). Le rapport examine le [processus d'autorisation](#) de 12 pesticides présumés génotoxiques et évalués par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) depuis 2006. Il révèle que l'EFSA a ignoré les risques reconnus de cancers et a contourné la réglementation de 2009 pour donner le feu vert à ces 12 pesticides. Il montre que les liens entre l'EFSA et les experts et lobbyistes proches de l'industrie, et leur présence croissante dans les comités d'évaluation des pesticides, sont responsables de ces autorisations douteuses.

Selon l'enquête de PAN Europe, certains pesticides largement utilisés en Europe, et dont on sait (ou soupçonne) qu'ils peuvent se dégrader sous forme de métabolites pouvant être cancérigènes, ont reçu un avis favorable de l'EFSA, suite à une évaluation lacunaire et influencée par des comités en charge de définir la manière dont ces évaluations doivent être faites. Or, dans ces groupes de travail clés, on trouve de nombreux experts qui représentent *l'International Life Sciences Institute (ILSI)*, une officine financée et pilotée par des grands groupes industriels tels que BASF, Monsanto ou Syngenta.

Pour Martin Dermine, responsable des politiques santé et environnement à PAN-EU : « *l'EFSA est une organisation peu fiable, rivée à des intérêts commerciaux, qui rédige ses propres règles amenant sur le marché et dans nos assiettes certains des pesticides les plus préoccupants.* »

Pour François Veillerette, porte-parole de Générations Futures et président de PAN-EU : « *Ce nouveau rapport montre l'urgence d'une réforme en profondeur du système d'évaluation et d'homologation des pesticides en Europe et en France. L'indépendance totale des experts, la prise en compte de tous les composés des produits pesticides (métabolites, adjuvants divers...) et la priorité absolue donnée à la protection de la santé et de l'environnement devront être au cœur de cette réforme absolument nécessaire.* »

[Retour au site de Justice Pesticides](#)